Lettre de l'instituteur de Crozon-le-Fret pour se plaindre de l'état de son école.

Numéro d'inventaire : 1995.01568.2
Auteur(s) : Rohel
Type de document : correspondance
Date de création : 1946
Description : 1 feuille double manuscrite.
Mesures : hauteur : 312 mm ; largeur : 199 mm
Mots-clés : Bâtiments scolaires : Écoles primaires
Filière : École primaire élémentaire
Niveau : Élémentaire
Nom de la commune : Crozon
Nom du département : Finistère
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 3
Lieux : Finistère, Crozon

Clamecy

Monsieur Rohel, instituteur public à Crozon. Secret, à Mr l'Inspecteur Primaire.

Monsieur l'Inspecteur

A la suite de la visite de Mr l'Inspecteur général, chargé de la reconstruction des établissements scolaires sinistrés et de vous-même, j'étais en droit d'attendre un effort sérieux du service départemental de la Reconstruction et de la Municipalité de Crozon en vue de poursuivre activement les réparations de l'école dont j'ai la charge. Effectivement, quelques jours après votre inspection, le conseiller municipal responsable des bâtiments communaux, accompagné de l'"Entrepreneur", est venu faire un état des travaux à effectuer en vue de l'établissement d'un devis (le 3ème depuis un an). Il m'a quitté en me disant qu'il avait à sa disposition tous les matériaux nécessaires et que la reprise des travaux ne saurait plus tarder.

Or, ceci se passait le 6 novembre 1946, depuis je n'ai plus eu aucune nouvelle. L'école supporte mal les tempêtes actuelles. Son état s'aggrave de jour en jour, je dirai même d'heure en heure. L'air et l'eau pénètrent de toutes parts. Les murs du bâtiment tout entier sont de véritables éponges. La salle de classe inachevée que vous m'aviez conseillé d'utiliser, s'avère désormais impossible, faisant eau par son plafond. Telle est, M. l'Inspecteur la pitoyable vérité.

Quant aux responsables de cet état de chose, je maintiens ce que j'ai dit à M. l'Inspecteur général et à vous-même; on peut ne pas douter de la bonne volonté de la Municipalité, mais, je m'étonne qu'un entrepreneur, éprouvant probablement un malin plaisir à retarder la remise en état des locaux scolaires puisse la tenir en échec.

Puis-je vous demander, M. l'Inspecteur, d'aviser à nouveau le service départemental de la Reconstruction et de rappeler à M. le Maire de Brozon, les paroles de M. l'Inspecteur

général.

Je vous prie de m'croire, M. l'Inspecteur, tout entier au service de l'école.

Corzon. le Fret, le 29 novembre 1946
l'Instituteur public
Louis Robe